

# PROJET DE TERRITOIRE

Loudéac communauté

---

2021/2026



Bretagne Centre

SOMMAIRE



France Services - Loudéac



Bébés lecteurs - Loudéac



Base nautique - Saint-Launeuc



Rigole D'Hilvern

PRÉAMBULE

4

Le mot du Président

4

Historique du territoire et de sa construction

6

Les chiffres clés

8

Les compétences de Loudéac communauté

10

La démarche de projet de territoire

11

# LES AMBITIONS

12

**Ambition 1** : Bretagne Centre, un territoire naturel pour entreprendre, innover et travailler 13

**Ambition 2** : Bretagne Centre, un territoire aux ressources à préserver et à valoriser 16

**Ambition 3** : Bretagne Centre, un territoire au service du « bien-vivre » 19

**Ambition 4** : Bretagne Centre, un territoire connecté 22

# LES OUTILS DE MISE EN ŒUVRE DU PROJET DE TERRITOIRE

25

## ANNEXES

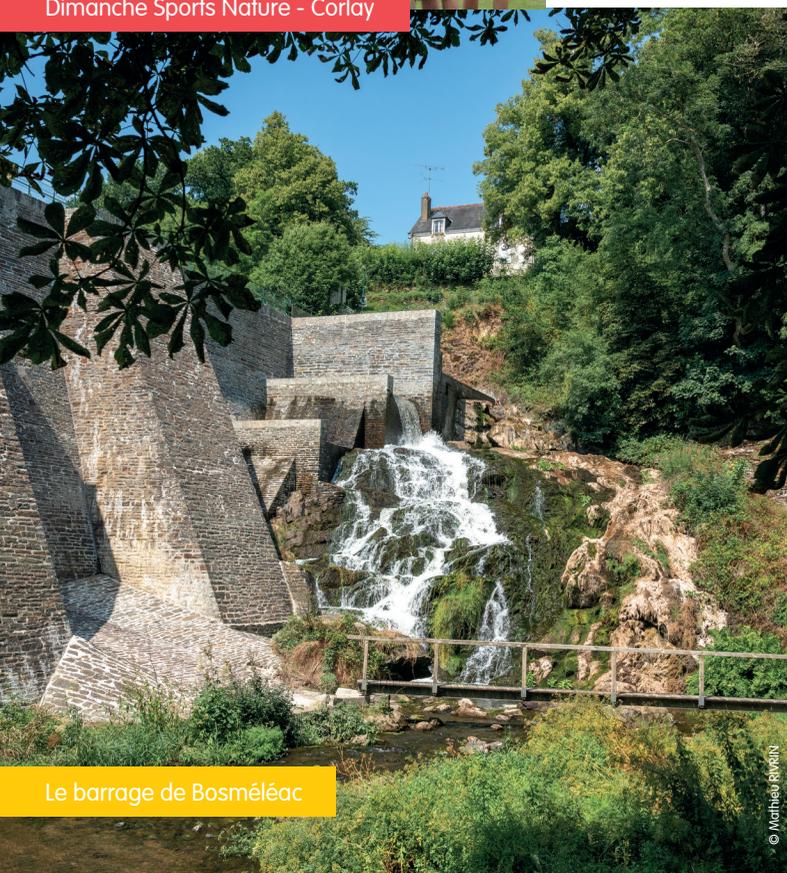
Annexe 1 : Consultation publique

Annexe 2 : Le conseil de développement

Directeur de publication : Xavier HAMON • Rédaction : groupe de travail "projet de territoire" • Conception & infographies : service communication : Jessica MÉNARD et Maëlle NÉDELLEC • Crédit photo carte Bretagne couv. : Éric GABA • Crédits photos : Loudéac communauté, Mathieu RIVRIN, Studio RULLIER, Géraldine MAGNAN, Shutterstock



Dimanche Sports Nature - Corlay



Le barrage de Bosméléac



La Roche au cerf -  
La Motte/Langast/Le Mené



Lac de Guerlédan



La loi n'impose pas que nous élaborions un projet de territoire.

Pourquoi alors s'engager dans ce travail formel alors même qu'à l'occasion d'autres documents nous avons déjà beaucoup œuvré collectivement pour indiquer ce que nous souhaitons pour notre territoire ?

À l'évidence, ce n'est pas pour disposer d'un rapport de plus. Nous laissons cela à d'autres car nous ne sommes ni un cercle de réflexions, ni un bureau d'études. Nos concitoyens n'ont que faire de documents. Ils veulent des élus qui agissent.

Encore faut-il agir opportunément. Encore faut-il agir efficacement. Encore faut-il agir utilement.

Pour cela, nos politiques ne doivent pas être définies de façon abstraite. Elles doivent partir du concret en évitant deux écueils.

Le premier est celui de se substituer aux forces vives de notre territoire en imposant ce que nous croyons bon pour elles. Il nous faut absolument respecter la liberté de chacune et de chacun ; la liberté d'entreprendre, la liberté de se former, la liberté de se cultiver, la liberté de ses choix de vie.

L'autre écueil, à l'inverse, serait de penser que nos atouts, ceux de notre territoire et de ses habitants, peuvent pleinement s'exprimer alors même que, chacun le sait, les territoires sont en concurrence entre eux et que les transformations économiques, sociales et sociétales actuelles semblent ne pas donner les mêmes chances à tous.

Identifier ce qui constitue des handicaps, y apporter des solutions, tel est alors le rôle, l'obligation même, de notre communauté de communes.

C'est en évitant ces écueils, en ayant un objectif clair de ce à quoi sert un projet de territoire s'il veut être utile, que nous avons élaboré le texte qui est ici proposé et qui exprime un véritable projet communautaire fondé sur la construction d'une identité de territoire.

Il faut d'abord revenir sur ses conditions de réalisation.

Elles sont marquées par trois caractéristiques principales.

La première est la réflexion que nous avons menée en interne, entre élus communautaires, lors du séminaire d'octobre 2020. Ces temps d'échanges, approfondis et denses, ont confirmé la détermination collective de bâtir un avenir commun pour notre territoire, fondé sur la construction d'une identité commune, conforté par la diversité des communes qui composent notre communauté, et riche de ses habitantes et de ses habitants.

Un travail sérieux et précis a ensuite été conduit au sein des instances de Loudéac communauté. Le comité de pilotage, sous l'autorité ferme mais toujours bienveillante de Marie-Thérèse Pithon, avec le soutien des services communautaires, a élaboré une première ébauche qui a été soumise aux diverses instances, commissions, conférence des maires, bureau et conseil communautaires ainsi qu'au conseil de développement.

Parallèlement à ces débats, fournis et stimulants, la population a été consultée, grâce au relais de la presse locale mais aussi sur notre site internet, sur sa vision des atouts et des handicaps de notre territoire, sur ce qu'elle attendait de l'avenir et, se faisant, de l'action publique, et singulièrement celle de Loudéac communauté.

Ce travail des neuf derniers mois n'oublie surtout pas notre histoire, celle de notre territoire et de ses habitants. Tout, loin s'en faut, n'est pas né avec l'édification de Loudéac communauté Bretagne Centre en 2017, ni même avec ce que notre seule génération a su construire. Ici, l'histoire est partout présente, qu'elle soit patrimoniale, économique, culturelle, industrielle. Et si la diversité est un des traits marquants de notre territoire, elle n'occulte pas combien les hommes et les femmes, au cours des siècles, l'ont façonné par leur labeur, leur imagination et leur créativité. Nous en sommes les héritiers. C'est bien à nous que revient le devoir de continuer à tracer le chemin de l'avenir. C'est aussi à cela qu'entend répondre ce projet de territoire.

Si ce projet ne se limite pas à la seule action de Loudéac communauté, il doit cependant en tenir compte. Nos compétences sont clairement identifiées. Elles sont certes probablement amenées à évoluer du fait de dispositions législatives, déjà votées mais d'application différée, ou dont on évoque d'ores et déjà la mise en œuvre, par exemple dans le projet de loi relatif à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale, en cours d'examen au Sénat. Néanmoins, s'agissant des compétences, ou de l'élargissement de leur périmètre, qui relèvent de notre seule responsabilité, le mandat actuel doit davantage être celui de la stabilisation, de leur pleine mise en œuvre, que d'éventuelles modifications dont les conséquences seraient difficiles à évaluer.

À l'évidence trois préoccupations transversales, éminemment politiques, sont au cœur de ce travail sur notre projet de territoire.

La première est celle de l'attractivité de notre territoire, la deuxième celle de la transition écologique et enfin celle du bien-être de nos habitants. Sont-elles originales ? Non bien sûr, nos prédécesseurs s'y retrouveraient certainement. Mais ce qui nous distingue, du passé ou encore des simples vœux pieux, c'est que la réflexion qui a été conduite nous permet d'identifier avec précision les conséquences que ces préoccupations emportent très concrètement en termes d'action publique.

Car les choix politiques ont des conséquences. Celles-ci doivent être clairement établies et assumées si l'on souhaite, un tant soit peu, renouer les fils de la confiance entre les citoyens et leurs représentants, singulièrement au niveau de la strate intercommunale.

Deux exemples suffisent à l'illustrer.

Celui de l'attractivité tout d'abord. Pour beaucoup c'est surtout un slogan de marketing territorial. Pour nous, tout au contraire, c'est une nécessité vitale, le marketing territorial n'étant qu'un outil. Nos efforts dans ce domaine sont anciens, ils ont porté leurs fruits, ils doivent être encore renforcés.

L'un des enjeux clés est celui de l'utilisation de ce qui fait, à l'évidence, notre force: nos ressources foncières. Cette

question est au cœur de notre projet de territoire. L'outil dont nous disposons avec le PLUI-H va nous permettre d'agir afin d'accueillir de nouvelles familles, de créer les conditions d'installation d'entreprises et de préserver notre capacité de production agricole.

Le deuxième exemple est celui, terriblement complexe, de la transition écologique. Dans ce domaine, nous avons une vraie avance mais il importe d'en apprécier pleinement la portée. La promotion des circuits courts, par exemple, doit prendre en considération la typologie des activités économiques de notre territoire. Notre agriculture et notre industrie agroalimentaire ont un marché mondial. Nos entreprises de transport et de logistique interviennent elles aussi bien au-delà des limites de notre communauté. Prenons garde de nous refermer sur nous-mêmes. Ce projet de territoire n'est pas un projet d'autarcie, il est le projet d'un territoire pleinement intégré dans

un environnement économique et social.

Loin donc de l'autarcie qui fragilise, ce projet de territoire entend fortement favoriser tout ce qui permet de conforter nos propres forces et nos propres

atouts, qu'il s'agisse de nos ressources énergétiques, de nos capacités de formation initiale ou continue, académique ou professionnelle, ou encore de la promotion de l'innovation dans tous les domaines.

Enfin, troisième préoccupation, celle du bien-être des habitantes et des habitants de notre territoire. Cela pourrait sembler très présomptueux tant la question du bonheur est, par essence, individuelle et très intime. Néanmoins face aux difficultés de la vie quotidienne, face aux aspirations légitimes à une meilleure formation, générale, professionnelle, voire universitaire, à l'accès à un emploi stable et qualifié, à des déplacements facilités au sein du territoire comme vers l'extérieur, à l'accès à une vie associative, culturelle et sportive, active et dynamique, face aux épreuves auxquelles peuvent amener le vieillissement, le handicap ou l'exclusion sociale, face au droit de chacune et de chacun de pouvoir se soigner aisément, nos collectivités ont une responsabilité. Celle-ci est évidemment morale, mais elle ne sera assumée que si nous savons collectivement agir concrètement.

Chacun le sait, les problèmes que nous affrontons collectivement sont des problèmes sérieux. Il faut donc les traiter avec sérieux, sans idéologie et sans démagogie. Nous avons construit ce projet de territoire avec un seul et unique objectif : nous donner les capacités d'agir efficacement et d'être utiles. Et, ensemble, nous avons bien travaillé. Rien cependant n'est encore acquis car, plus que ce document, ce qui compte aujourd'hui c'est sa mise en œuvre concrète, c'est d'agir.

**Xavier HAMON**  
Président



La création de Loudéac Communauté - Bretagne Centre le 1<sup>er</sup> janvier 2017 constitue l'aboutissement de fusions successives engagées depuis 2014 et un point de départ d'une nouvelle histoire pour ce territoire composé de 41 communes et rassemblant près de 52 000 habitants.

### Loi RCT

de décembre 2010  
relative à la rationalisation  
des périmètres  
communautaires - qui impose  
un seuil de 5 000 habitants  
avec une mise en œuvre au  
1<sup>er</sup> janvier 2014

**Le 1<sup>er</sup> janvier**, création de la **commune nouvelle Le Mené** en lieu et place de l'intercommunalité

10

14

15

16

17

2000

### Loi NOTRe

nouvelle rationalisation des  
périmètres communautaires  
qui impose un seuil de 15 000  
habitants avec une mise en  
œuvre au 1<sup>er</sup> janvier 2017

**Le 1<sup>er</sup> janvier**, création de Loudéac Communauté - Bretagne Centre, issue de la fusion des communautés de communes CIDERAL et Hardouiniais-Mené avec intégration des communes de Le Mené, Mûr-de-Bretagne (qui forme désormais avec Saint-Guen la commune nouvelle de Guerlédan)

### Scission de la Communauté de Communes de Guerlédan

Fusion des Communautés de Communes CIDERAL, du Pays d'Uzel et de Corlay et intégration des communes de Langast, Saint-Guen, Saint-Gilles-Vieux-Marché et Caurel  
**(33 communes)**

# LE TERRITOIRE

## chiffres clés

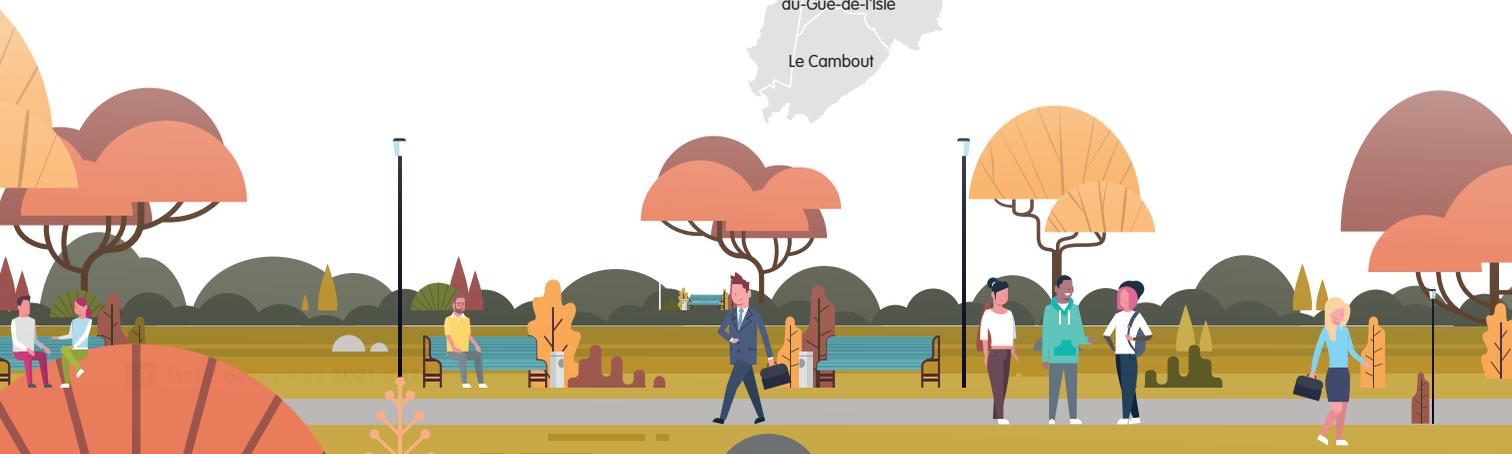
# 96 M € de budget



**41** maires  
**635** élus communaux  
**72** conseillers communautaires



**51 230** habitants  
1/3 de la population a moins de 30 ans



# Pour 100 € dépensés

## ENVIRONNEMENT

21,65 €

- 9 déchetteries
- 14 000 tonnes de déchets collectés
- 404 GWh annuel de production d'énergie
- 1699 GWh annuel de consommation d'énergie
- 2 sites NATURA 2000, 4 sites inscrits, 6 Espaces Naturels Sensibles

## TOURISME

2,50 €

- 3 lacs : Bosméléac, La Hardouinais, Guerlédan
- La forêt de Loudéac
- La route du lin
- 1 000 km de circuits de randonnées

## SPORT

4,87 €

- 5 bases sports-nature
- 3 piscines
- 1 base nautique
- 9 centres équestre

## MOBILITÉ

0,32 €

- 1 Transport à la demande

## ASSAINISSEMENT

16,76 €

- 17 STEP
- 31 lagunages
- 350 km de réseaux

## HABITAT

5,27 €

- Près de 30 000 logements
- 4 résidences jeunes
- 1 accueil logement

## ÉCONOMIE

19,86 €

- + 5 000 entreprises
- 23 300 emplois
- 6,1 % de taux de chômage

## NUMÉRIQUE

1,45 €

- Le Très Haut Débit pour tous
- 34 000 prises à horizon 2026
- 12 espaces numériques

## ENFANCE-JEUNESSE

1,43 €

- 1 Relais Parents Assistants Maternels
- 8 établissements d'accueil de jeunes enfants
- 12 Accueil de Loisirs Sans hébergement
- 71 établissements scolaires

## SOLIDARITÉ

22,03 €

- 1 Aide et soins à domicile
- 1 Portage de repas
- 15,03 € de solidarité envers les communes

## SANTÉ

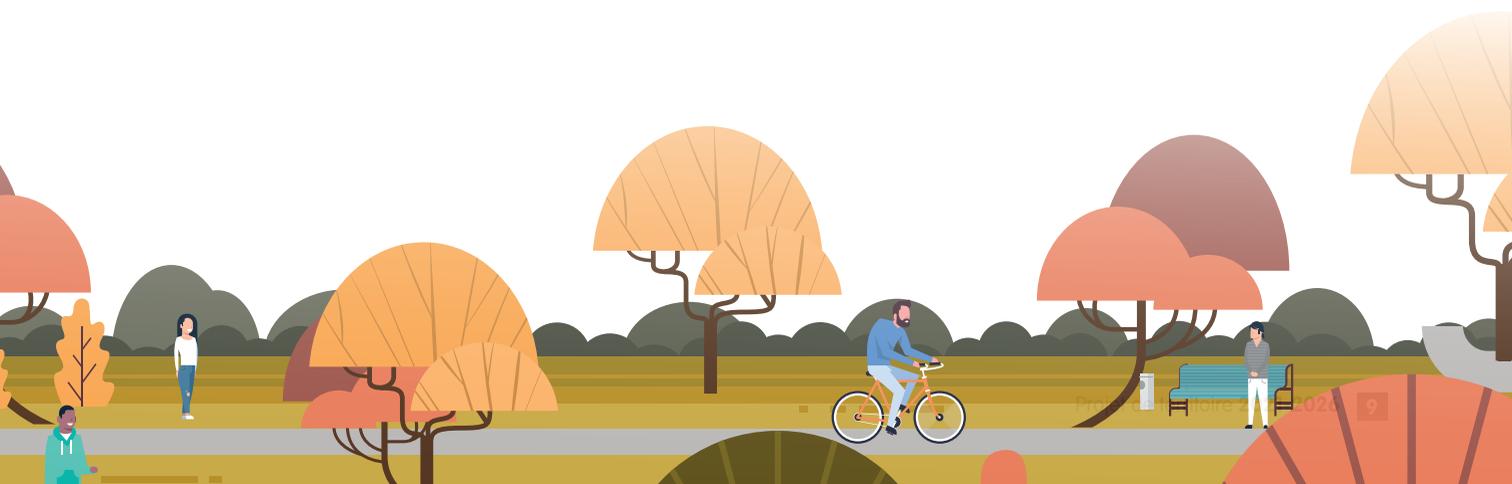
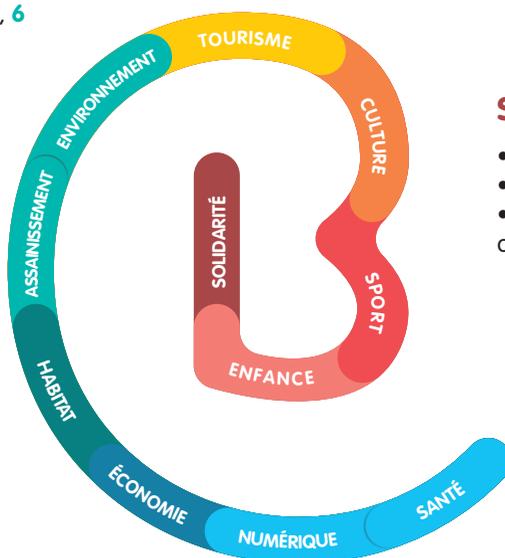
2,80 €

- 7 maisons médicales pluridisciplinaires
- 1 centre hospitalier

## CULTURE

1,06 €

- 3 écoles de musique
- 3 salles de spectacles
- 4 cinémas
- 36 Bibliothèques
- 6 Musées

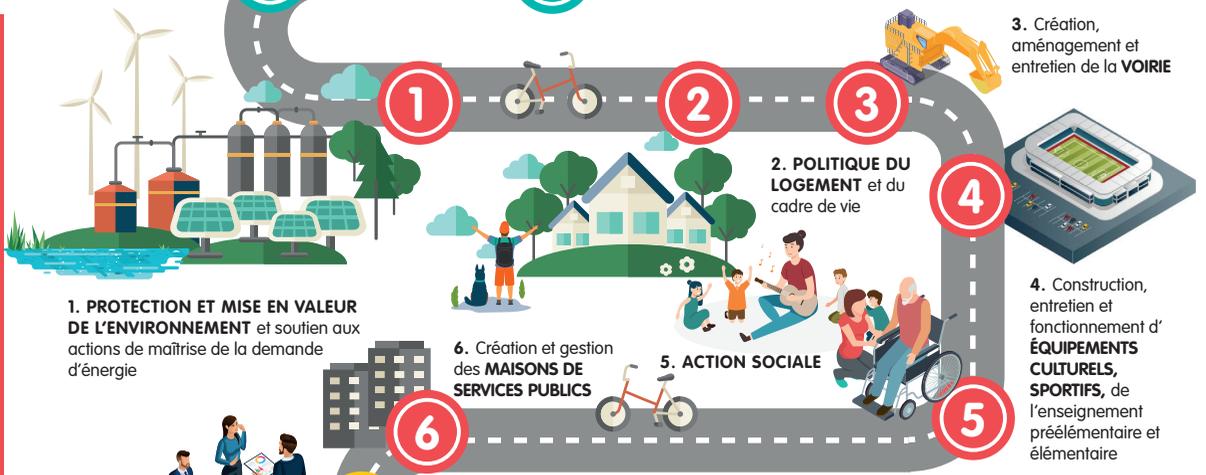


# LES COMPÉTENCES de Loudéac communauté

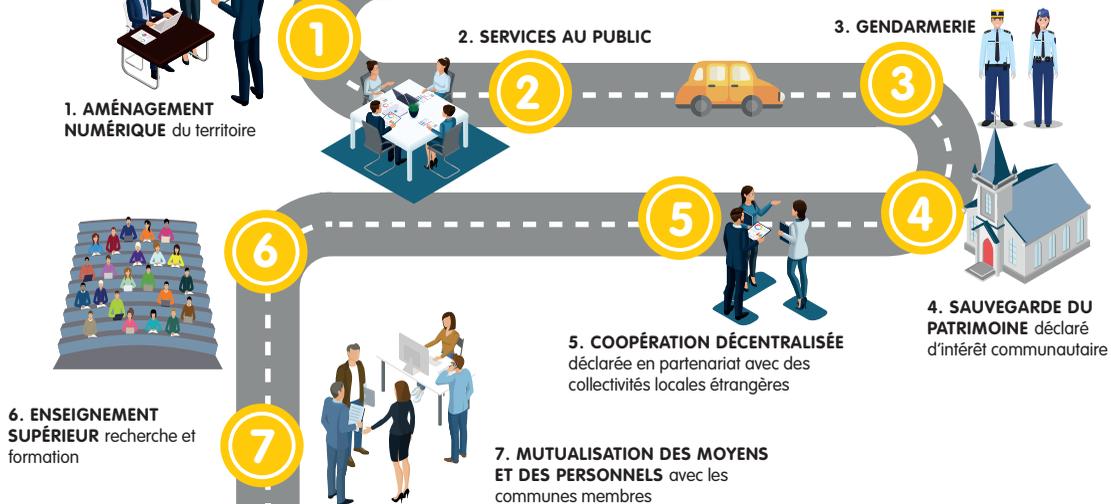
## COMPÉTENCES OBLIGATOIRES



## COMPÉTENCES SUPPLÉMENTAIRES



## COMPÉTENCES FACULTATIVES



# LA DÉMARCHE de projet de territoire



Séminaire à Le Mené - Oct. 2020

## Une démarche animée par un groupe de travail au sein de Loudéac communauté

2020

### MARS

1. Approbation du **Schéma de Cohérence Territoriale**

### OCTOBRE

2. Tenue de 2 journées de **séminaire\*** par les élus communautaires

### DÉCEMBRE

3. Lancement du groupe de travail\*\*  
**« Projet de territoire et pactes territoriaux »**

2021

### JANVIER>MARS

4. **Réflexions** des commissions (CIAS, EPIC...) sur les enjeux de demain

### MARS

5. **Approbation du PLUi-H** (avec construction d'un diagnostic partagé, PADD, orientations)

### AVRIL

6. Formalisation et écriture du projet de territoire

### MAI

7. Consultation publique  
Consultation du conseil de développement

### JUIN

8. Présentation en conférence des maires

### JUILLET

9. Approbation en conseil communautaire

### À LA SUITE...

#### Faire vivre le projet de territoire

- Séminaire annuel de rentrée (en sept./oct.)
- Rapport d'activité annuel
- Revoyure à mi-mandat
- Travail des commissions en référence au projet de territoire

#### \* Le séminaire :

- un temps de présentation du territoire, de l'intercommunalité, sa gouvernance, son fonctionnement, ses compétences, ses finances...
- un temps de réflexion collective autour des 4 sujets suivants :

# Une nouvelle économie locale ; # Habiter le territoire ; # Prendre soin ; # Vers les transitions écologiques et énergétiques :

- Réflexion sur « ce que l'on veut et l'on ne veut pas demain »
- Les futurs souhaitables : « Et si le territoire devenait... »

- Les futurs possibles : **définir les moyens** pour y parvenir
  - Les actions mesurables : **vérifier si on y est bien arrivés**
- un temps d'échange sur « **Quelle coopération entre les commune et l'intercommunalité ?** »

\*\* Composition du groupe de travail : le Président de Loudéac communauté, la conseillère déléguée au projet de territoire et pactes territoriaux et des élus représentant l'ensemble des espaces de vie.



# LES AMBITIONS

4 ambitions

24 objectifs

70 actions



Pôle culinaire Régine Angée - Merdrignac

Ambition 1

© Studio Rullier

**Bretagne Centre,**  
un territoire naturel pour  
entreprendre, innover et  
travailler

# DIAGNOSTIC SYNTHÉTIQUE

## ATOUPS



- Une économie productive, avec Loudéac comme pôle rayonnant
- Un faible taux de chômage
- Des réseaux d'entreprises et des pôles de compétitivité qui apparaissent comme de véritables outils de coopération efficaces pour favoriser l'innovation et la création de richesses économiques et d'emplois
- Une offre touristique qui s'organise et s'articule autour de plusieurs entrées, la nature, les loisirs, le terroir, l'histoire et le patrimoine, constituant des leviers d'attractivité au service d'une logique de destination touristique
- Des productions animales et végétales assez diversifiées et à maintenir comme socle principal de l'emploi
- Une diversification souhaitable des modes de production pour répondre aux évolutions des souhaits des consommateurs
- Des activités agricoles qui contribuent fortement à la qualité du cadre de vie quotidien et à l'attractivité résidentielle potentielle des communes rurales

## FAIBLESSES



- Une spécialisation économique forte sur le système agro-industriel
- Un marché de l'emploi spécialisé
- Une diminution récente de l'emploi et une progression du chômage
- Une économie résidentielle faible
- Un enjeu de renouvellement de la main d'œuvre familiale et salariée face au vieillissement de la pyramide des âges des chefs d'exploitation agricoles
- Un enjeu de rationalisation des utilisations de foncier agricole
- Un bon état écologique et chimique à améliorer sur les paramètres phosphore et phytosanitaires

## OPPORTUNITÉS

- Le renforcement du secteur des transports, qui bénéficie de l'amélioration des dessertes routières
- L'affirmation du secteur des biotechnologies et d'autres activités connexes au système agro-alimentaire
- Le renforcement de l'accès au très haut débit
- L'affirmation d'une structuration économique du territoire initiée par le schéma de développement des zones d'activités communautaires
- Une période clarifiée au niveau des réformes de la Politique Agricole Commune et des restructurations d'entreprises IAA en Bretagne, qui laisse entrevoir des perspectives de développement
- Une situation géographique favorable avec en perspective une accessibilité routière encore facilitée par la RN 164 à 2x2 voies
- Contributions de l'agriculture à l'adaptation à la transition énergétique : la production d'énergies renouvelables, gestion quantitative des flux hydriques, captation et stockage de carbone dans les sols

## MENACES

- L'affaiblissement de l'économie résidentielle
- L'évolution du marché et de ses impacts sur le système agro-alimentaire
- Une perte de vitesse du mode de développement, autour du système agro-industriel, et ses impacts sur le niveau de services offert à la population
- Une forte concurrence européenne et internationale => un enjeu de modernisation/adaptation des bâtiments et équipements pour regagner de la compétitivité au niveau des filières bretonnes
- Un enjeu de disponibilité de main d'œuvre permanente dans toutes les productions agricoles et toutes les transformations agro-alimentaires
- Un enjeu d'adaptation aux effets du changement climatique sur les régimes hydriques et la biodiversité : sécurisation des cultures par irrigation...
- Un lien entre la diminution démographique agricole et la baisse démographique générale des communes les plus rurales



## Objectif 1

### Consolider le socle de notre économie locale

- Conforter le tissu économique local
- Répondre aux besoins des entreprises à chaque étape (création, développement, reprise)
- Rapprocher le monde de l'entreprise, de l'emploi et de la formation

## Objectif 2

### Accompagner les filières d'excellence et les secteurs à fort potentiel d'innovation

- Faire progresser les filières majeures du territoire
- Favoriser l'émergence et l'incubation d'entreprises innovantes
- Identifier les filières d'aujourd'hui et de demain

## Objectif 3

### Soutenir le commerce et l'artisanat dans nos communes

- Favoriser les commerces du centre-ville et des centres-bourgs pour conforter leur attractivité
- Accompagner les professionnels dans la modernisation de leurs entreprises

## Objectif 4

### Devenir une référence en tourisme vert

- Valoriser la destination touristique Kalon-Breizh
- Promouvoir un tourisme nature et patrimoine basé sur des thématiques identitaires fortes
- Accompagner les professionnels et favoriser leur installation dans l'économie touristique locale
- Booster l'économie et l'attractivité touristique par une politique de grands projets

## Objectif 5

### Favoriser une agriculture durable et de proximité

- Favoriser la reprise des exploitations et l'installation de jeunes agriculteurs
- Maintenir et développer une activité agricole diversifiée sur le territoire et respectueuse de l'environnement
- Promouvoir les circuits courts et une alimentation de proximité

## Objectif 6

### Favoriser les conditions de réussite pour l'implantation, la création et la croissance des entreprises

- Accompagner les entrepreneurs à tous les stades de leur développement
- Organiser l'accueil des entreprises
- Coordonner les actions des acteurs du développement économique
- Promouvoir un développement économique respectueux de l'environnement



Manoir du Vieux Bourg - Merdrignac

© Loudéac communauté

Ambition 2

**Bretagne Centre,**  
un territoire aux  
ressources à préserver  
et à valoriser

# DIAGNOSTIC SYNTHÉTIQUE

## ATOUTS

- Une disponibilité suffisante en eau potable et un réseau interconnecté permettant d'assurer une bonne sécurisation pour les années à venir
- Des captages AEP bénéficiant pour la plupart de périmètres de protection
- Des STEP conformes en équipement et en performance permettant une capacité d'accueil suffisante pour les années à venir
- Une diversité de milieux humides : vallées, cours d'eaux, zones humides
- Des sites reconnus pour les loisirs et le tourisme : Guerlédan, Bosméléac, la vallée de Poulancré...
- Une richesse patrimoniale (archéologie, artisanat du lin, religieux...) qui vient marquer le bâti du territoire
- Des espaces naturels protégés (2 sites NATURA 2000, 4 sites inscrits, 6 ENS) constituant des espaces majeurs de biodiversité
- Les grandes forêts du territoire sont répertoriées comme Zones d'Intérêt Écologiques, Floristiques et Faunistiques
- Une gestion des déchets performante
- Une production d'énergies renouvelables non négligeables, en constante progression et avec un potentiel important
- Un territoire précurseur et innovant – Le Mené – engagé dans une démarche territoire à énergies positives (TEPOS, Grand Défi...)



## FAIBLESSES

- Un territoire situé en tête de bassin versant de plusieurs cours d'eau et sensible aux pollutions
- Une sensibilité notable aux ruissellements globalement du fait de l'érosion et de l'interconnexion du réseau hydrographique
- Des dysfonctionnements hydrauliques sur certaines STEP à régler – des réseaux d'assainissement collectifs à créer ou à réhabiliter
- Des urbanisations parfois très dispersées, appelant à des recompositions spatiales pour optimiser davantage l'espace
- L'espace agricole et bocager constitue la matrice du territoire et permet le maintien d'une bonne biodiversité
- Un territoire fortement consommateur d'énergies fossiles notamment dans le résidentiel, le transport, l'industrie et l'agriculture
- Plus de 90 % de l'énergie « primaire » consommée est importée et la part d'énergies renouvelables consommée est très faible
- Un potentiel hydroélectrique notable mais pas exploitable du fait des objectifs de reconquête des cours d'eau et des continuités écologiques



## OPPORTUNITÉS

- Des cours d'eau et plans d'eau offrant des capacités de développement d'accueil pour la pêche de loisir
- Des schémas d'eaux pluviales à généraliser pour une meilleure gestion à venir
- Des travaux de réhabilitation en cours pour l'assainissement des eaux usées permettant d'envisager une amélioration qualitative de la ressource dans les années à venir
- Des épandages de boues de STEP à mieux gérer – une valorisation par méthanisation à développer
- Des actions renforcées dans le domaine agricole pour l'amélioration de la qualité pour les paramètres physico-chimique
- Une multitude de petits boisements permettant de fournir des réservoirs de biodiversité secondaire
  - Une stratégie bocagère portée par le territoire
  - De nombreux leviers touristiques (sites naturels d'exception, archéologie, patrimoniaux, culture...) favorable au développement touristique du territoire
- Un engagement de plus en plus marqué dans la transition écologique et énergétique
  - Possibilité de développer le petit éolien, la filière bois-énergie, le solaire, la filière méthanisation

## MENACES

- Une sensibilité aux pollutions diffuses
- Un coût important pour le traitement de l'eau potable avant distribution et les travaux de réhabilitation des réseaux d'eaux usées
- Densité inégale de bocage, rôle différencié contre l'érosion et le ruissellement
- Un manque de renouvellement des haies vieillissantes et un changement d'usage des sols
- Dégradation de la qualité des cours d'eau et des zones humides
- Un développement non maîtrisé de l'urbanisation venant altérer la qualité et les fonctionnalités écologiques du territoire
- Un développement éolien important mais non concerté
  - Risque d'impact non négligeable pour le bâti remarquable ou encore pour le foncier agricole si le développement des installations solaires n'est pas suffisamment cadré

Site d'assainissement Calouët - Loudéac



## Objectif 1

### Relever le défi de l'eau

- Préserver les ressources en eau, en quantité comme en qualité
- Garantir la qualité de traitement et de rejet des eaux usées en assainissement collectif et non collectif
- Anticiper la prise de compétence eau (potable)
- Travailler/Améliorer la gestion des eaux pluviales

## Objectif 2

### Préserver et promouvoir la biodiversité et le patrimoine naturel, vivant et bâti

- Créer, protéger, préserver les paysages et les espaces naturels remarquables, producteurs de biodiversité
- Promouvoir le patrimoine local, naturel et bâti en valorisant les politiques menées par les communes et les associations
- Préserver et restaurer les fonctions naturelles des sols

## Objectif 3

### Poursuivre la politique de réduction et de valorisation de nos déchets

- Réduire nos déchets et les transformer en ressources
- Poursuivre et améliorer les performances de la collecte
- Valoriser l'économie circulaire
- Moderniser nos déchetteries

## Objectif 4

### Intensifier les politiques de transition énergétique

- Développer les énergies renouvelables (réseaux et production)
- Réduire les dépenses énergétiques et améliorer la performance des bâtiments publics
- Favoriser la mise en réseaux et l'innovation pour répondre aux enjeux environnementaux du territoire
- Engager des études de potentiels par filière d'énergies et encourager leur développement

## Objectif 5

### Favoriser les conditions de réussite pour préserver les ressources et promouvoir nos atouts

- Accompagner les usagers, entreprises, communes, agriculteurs...
- Coordonner, rendre lisibles et transversales les actions menées
- Promouvoir et développer les démarches respectueuses de l'environnement



ALSH Uzel

© Studio Rullier

Ambition 3

**Bretagne Centre,**  
un territoire au service du  
« bien-vivre »

# DIAGNOSTIC SYNTHÉTIQUE

## ATOUTS

- Une démographie portée par l'apport de population extérieure, notamment dans tous les pôles de proximité qui attirent de nouveaux habitants
- Une population jeune présente davantage sur le pôle de Loudéac
- Des disparités sociales moins importantes que dans d'autres territoires
- Une demande en logements locatifs sociaux qui n'est pas négligeable
- Un marché foncier et immobilier accessible
- Une forte implication de la collectivité dans la politique de l'habitat
- Un territoire qui dispose d'un pôle de services fort et attractif à Loudéac
- Des pôles d'espace de vie qui maillent le territoire en complément de Loudéac : Plémet, Merdrignac, Le Mené, Guerlédan, Corlay, Uzel, Plouguenast
- Un développement des équipements sportifs et de loisirs, associé à la qualité du cadre de vie et à la dimension « pleine nature »
- Une activité culturelle animée par le tissu associatif local et valorisant les ressources du territoire



## FAIBLESSES

- Un léger repli du nombre d'habitants entre 2010 et 2015 lié à un creusement du déficit naturel et à une réduction de l'excédent migratoire
- Une population qui vieillit et une réduction de la taille moyenne des ménages
- Des communes en perte de vitesse avec un enjeu de renouvellement de certains centres anciens
- Des revenus faibles dans l'ensemble qui expliquent la fragilité de la situation d'un certain nombre de ménages
- Une progression de la vacance, des biens vendus et une présence de logements en mauvais état et pour certains indignes
- Une offre de logements encore insuffisamment diversifiée pour répondre à l'ensemble des demandes
- Des communes rurales avec très peu de services
- Les secteurs du territoire plus éloignés de Loudéac sont influencés par des pôles extérieurs, ce qui soulève un enjeu de l'offre de services



## OPPORTUNITÉS

- Des axes vers Saint-Brieuc (RD700) et Rennes (RN164) qui contribuent à la présence de la jeunesse sur le territoire
- Un développement économique qui peut être le support d'un renforcement de l'attractivité résidentielle
- Une organisation résidentielle du territoire à structurer autour des polarités afin de diffuser le développement à l'ensemble des communes
- Une attractivité pour des ménages bi-actifs avec une personne travaillant à l'extérieur
- Un potentiel à structurer autour de l'amélioration du cadre de vie, le renforcement des équipements et la redynamisation des centre-bourgs
- Le développement d'une offre à l'échelle du Centre Bretagne avec les pôles majeurs voisins
- Une capacité d'innovation et d'expérimentation locale pour apporter des services adaptés aux habitants
- La capacité du territoire à intégrer socialement la main d'œuvre exogène et allophone

## MENACES

- Un renouvellement insuffisant de la population conduisant à un vieillissement accéléré avec un risque d'isolement marqué en secteur rural
- Un manque d'attractivité pour les jeunes et une difficulté croissante pour les entreprises locales à trouver les compétences nécessaires
- Une difficulté croissante à assurer la fréquentation des équipements
- La dégradation du parc de logement inoccupé et la précarisation croissante d'un certain nombre de ménages
- Un isolement de populations à faibles ressources attirées par les prix
- Un risque de désertification médicale accentué
- L'accès aux services dans les communes les plus rurales
- Une rétraction de la présence du tissu d'exploitations agricoles impacterait le niveau de services dans l'espace rural



## Objectif 1

### Aménager les centres-bourgs et centres-villes pour renforcer l'attractivité de nos communes

- Accompagner les communes pour répondre aux besoins des populations en termes d'habitat, de services et d'équipements
- Coordonner les dispositifs d'attractivité des communes

## Objectif 2

### Accompagner le parcours résidentiel des (futurs) habitants

- Développer l'offre de logements (privé / public)
- Favoriser l'inclusion des publics spécifiques
- Accompagner les projets de rénovation de logement

## Objectif 3

### Maintenir et renforcer l'offre de soins

- Structurer l'offre de santé sur le territoire
- Faciliter l'arrivée de professionnels de santé sur le territoire

## Objectif 4

### Contribuer à l'épanouissement de nos enfants et notre jeunesse

- Veiller au maillage et à la diversité des modes de garde « petite enfance »
- Répondre aux besoins de notre jeunesse

## Objectif 5

### Accompagner le vieillissement de la population

- Participer à la politique de maintien à domicile des personnes âgées
- Conforter et adapter les services d'aides et de soins à domicile

## Objectif 6

### Encourager la diffusion et les pratiques culturelles

- Mener une réflexion sur la culture avec les acteurs du territoire
- Soutenir le développement de l'éducation artistique et culturelle
- Soutenir l'émergence de projets culturels concourant à l'attractivité du territoire
- Développer et rendre accessible la lecture publique à tous les habitants du territoire

## Objectif 7

### Promouvoir le sport pour tous et notre identité sports-nature

- Mettre en réseaux les acteurs sportifs du territoire
- Développer la pratique sportive en s'appuyant sur nos atouts naturels
- Soutenir les événements sportifs qui font rayonner le territoire
- Contribuer au maintien et à la modernisation de nos équipements sportifs

## Objectif 8

### Favoriser les conditions du « bien-vivre » en Bretagne Centre

- Animer et promouvoir nos services (Accueil logement, SIJ, RPAM...) et nos labels (interco amie des enfants...)
- Accompagner les habitants à chaque étape de la vie



© Loudéac communauté

**Bretagne Centre,  
un territoire connecté**

**Ambition 4**

# DIAGNOSTIC SYNTHÉTIQUE

## ATOUS



- Une volonté de travailler sur des pôles de proximité pour rapprocher le service du citoyen
- Un historique de coopérations communales et intercommunales
- Un SCOT et un PLUi-H approuvés
- Un fort ancrage des populations dans le tissu économique local qui réduit les navettes domicile-travail
- Une couverture progressive du territoire en THD - Très Haut Débit
- Un maillage du territoire en lieux de médiation numérique
- Une nouvelle identité de territoire porteuse de cohésion

## FAIBLESSES



- Une dépendance à l'usage de la voiture
- Une offre de transport collectif vers l'extérieur du territoire surtout organisée pour des déplacements vers Saint-Brieuc et Pontivy, et plus marginalement Rennes et Carhaix
- Des mutualisations d'actions ou de savoir-faire, des partenariats, restant à développer
- Des mobilités contraintes par le caractère rural et la géographie XXL de l'intercommunalité
- Une image du territoire à travailler

## OPPORTUNITÉS

- L'amélioration des dessertes routières régionale avec la RN 164 et la D 700 (axe Triskell) pour faciliter les échanges
- Le renforcement de l'accès au très haut débit
- Une capacité d'innovation et d'expérimentation locale pour apporter des services adaptés aux habitants
  - Une organisation en espaces de vie
- L'affirmation d'une structuration territoriale basée sur une armature urbaine efficace
- Une démarche de marketing territorial à animer

## MENACES

- Un territoire XXL pouvant déconnecter les communes/citoyens de l'intercommunalité
- Le financement des infrastructures nécessaires à un accès optimal aux flux (routes, numériques...)
- La marginalisation du territoire face aux flux dominants (axes littoraux et métropolisation rennaise)
- Ne pas anticiper le virage numérique



## Objectif 1

### Renforcer l'esprit de coopération

- Organiser les coopérations au sein de l'intercommunalité
- Renforcer la communication entre les communes et leur intercommunalité
- Animer les espaces de vie pour impliquer les élus locaux
- Impliquer la population et la société civile à travers le conseil de développement

## Objectif 2

### Animer nos politiques de planification

- Animer, promouvoir, évaluer, réviser les outils de planification : PLUi-H/SCOT/PCAET...

## Objectif 3

### Se mobiliser autour du numérique pour tous

- Assurer le déploiement du Très Haut Débit et de la couverture mobile
- Construire un territoire numérique au service des habitants

## Objectif 4

### Faciliter les déplacements en adaptant l'offre de transport

- Favoriser l'intermodalité et l'évolution des comportements (Transport à la demande, mobilités douces, covoiturage...)
- Faire émerger les potentialités de demain

## Objectif 5

### Promouvoir l'image « Bretagne Centre » au service des communes, des entreprises et des habitants

- Faire vivre l'identité « Bretagne Centre » à travers une stratégie de communication
- Créer un réseau d'ambassadeurs du territoire
- Développer une culture « Bretagne Centre » avec les citoyens



**LES OUTILS  
DE MISE EN ŒUVRE  
DU PROJET DE TERRITOIRE**



Groupe de travail - Séminaire - Oct. 2020  
Vacanciel de Guerlédan

## LE PACTE DE GOUVERNANCE

Le pacte de gouvernance, introduit par la Loi « **Engagement et Proximité** », est destiné à renforcer l'esprit communautaire, installer un climat de confiance et susciter l'adhésion indispensable à la réussite du projet de territoire. Il définit de nouvelles manières de fonctionner ensemble et fixe le cadre de référence des relations entre les communes et la Communauté de Communes, en complémentarité du projet de territoire et du pacte financier et fiscal.

Le pacte de gouvernance peut et doit contribuer à l'amélioration des relations entre les différentes composantes du bloc local, notamment en favorisant la participation des maires à la gouvernance intercommunale ou en renforçant le rôle des élus non communautaires.

Pour cela, le pacte formalise un certain nombre de principes en vigueur, clarifie les pratiques et améliore les relations entre les habitants, les élus, les communes et la Communauté de Communes.

## Engagement et proximité

### LES POLITIQUES DE PLANIFICATION ET LES POLITIQUES CONTRACTUELLES

- SCOT / PLUi-H
- PCAET : Plan Climat Air Énergie Territorial
- Convention développement économique
- Stratégie destination touristique
- Contrat enfance-jeunesse
- Schéma territorial des services aux familles
- Convention territoriale globale
- Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (SAAD)
- Le Contrat Local de Santé
- Le Contrat de Ruralité et de Transition Écologique avec l'État
- Pacte Région / Territoires d'engagement dans les transitions avec la Région Bretagne
- Investir pour les Côtes d'Armor avec le Conseil Départemental
- Le programme LEADER avec l'Europe
- Contrat de territoire bassins versants
- Schémas directeurs (assainissement, sport...)



Conseil communautaire - Sept. 2020  
Saint-Caradec

© Loudéac communauté

## LE PACTE FINANCIER ET FISCAL

**Le Pacte Financier et Fiscal formalise les relations financières entre les communes et leur intercommunalité et précise les moyens de la mise en œuvre du projet de territoire.**

Le Pacte Financier et Fiscal proposé entre Loudéac communauté et ses communes membres est l'outil de référence permettant la définition des leviers d'action choisis par les élus pour le financement des projets prévus au Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) :

Il appartient au pacte de mettre au clair toutes les décisions financières et fiscales qui permettront le financement des projets dans un contexte marqué par une réduction des financements publics pour l'EPCI.

Le Pacte Financier et Fiscal (PFF) entre Loudéac communauté et ses communes membres doit, pour être acceptable et efficace, remplir plusieurs objectifs :

- Permettre la mobilisation des moyens nécessaires à la réalisation des objectifs du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI).
- Cadrer l'effort financier eu égard à des objectifs traduits sous la forme de ratios financiers plafonds garant d'une gestion pérenne et vertueuse de la collectivité, que ce soit pour les recettes comme pour les dépenses (Capacité de Désendettement, Taux d'Épargne Brute, Taux moyens de fiscalité).
- Orienter la structure de la fiscalité intercommunale pour assurer une équité fiscale satisfaisante entre ménages et entreprises et en adéquation avec les compétences exercées.
- Favoriser la solidarité du territoire entre les communes membres et Loudéac communauté par la mise en commun de ressources (partage de fiscalité, fonds de concours...) pour la réalisation d'opérations dont l'intérêt communautaire est validé.



© Shutterstock

## LE PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT

Le Plan Pluriannuel d'Investissement est un outil de pilotage financier et politique. Il dresse la liste de l'ensemble des projets programmés et des financements qui leurs sont attribués chaque année, pour la durée du mandat.

Par nature évolutif, il est actualisé et ajusté selon les évolutions de l'environnement économique, technique et juridique.



12/05 >> 31/05

Le nombre de réponses à la consultation relative au projet de territoire peut apparaître relativement limité : 25 dont 5 par voie numérique. Les conditions de la période de la consultation marquée par la crise sanitaire et ses conséquences, mais aussi sa durée limitée afin d'éviter de se dérouler trop excessivement pendant la campagne officielle des élections départementales et régionales, constituent des éléments d'explication. Pour autant le questionnaire a été largement diffusé, tant dans sa version papier par la presse locale et par le magazine de Loudéac communauté, que sous sa forme numérique sur le site internet de l'EPCI.

On pourrait estimer qu'un tel niveau de réponse est insuffisant pour établir une cartographie des appréciations de nos concitoyens. En réalité, dès lors qu'il ne s'agit pas d'un sondage selon une méthodologie scientifique qui comporte lui-même des inconvénients théoriques, le nombre de réponses importe peu puisqu'il ne peut s'agir en aucun cas d'une expression représentative. Seuls deux ou trois dizaines de milliers de réponses permettraient de modifier cet aspect, ce qui en tout état de cause était hors de portée.

Le questionnaire était totalement anonyme. Néanmoins il était possible d'indiquer l'âge, le sexe et la localisation du répondant. En ce qui concerne le sexe, la répartition est équilibrée 50/50 entre hommes et femmes. L'âge moyen est de 58 ans, l'âge médian de 60 ans. En ce qui concerne la localisation des répondants, on obtient les données suivantes : 38 % secteur de Loudéac, 27 % secteur est du territoire, 16 % ouest du territoire. On observe cependant qu'à l'exception de quelques rares notations géographiquement fondées, les réponses traitent très généralement du territoire de Bretagne Centre, ce qui ne signifie pas, comme on le verra, que la diversité de notre territoire échappe à ceux qui ont répondu.

Cinq questions, largement ouvertes, étaient proposées :

1. Si vous deviez décrire notre territoire aujourd'hui...
2. Si vous aviez un rêve pour notre territoire....
3. Si vous deviez parler de notre territoire... à un ami... à un touriste... à quelqu'un qui envisage de s'y installer...
4. Si vous deviez exprimer vos espoirs pour l'avenir pour notre territoire...
5. Si vous deviez exprimer vos inquiétudes...

#### Les enseignements principaux de la consultation publique.

Les réponses aux diverses questions ont été compilées. On peut ainsi considérer qu'environ 300 à 350 appréciations ont été portées. Certaines étaient très développées, d'autres ont pu se limiter à un mot ou à une expression. Des contradictions, y compris in-



>> Projet de territoire

## VOTRE AVIS COMPTE !



#### DIFFUSION

Le Mag' : 26 850 exemplaires - Site internet : [www.bretagnecentre.bzh](http://www.bretagnecentre.bzh) - Facebook : @Bretagne Centre

#### Presse :

Le Télégramme - 12 mai 2021 : 3 673 ex. - Ouest France - 12 mai : 10 172 exemplaires  
 Courrier Indépendant : 13 mai : 6 500 exemplaires - L'Hebdomadaire d'Armor - 13 mai : 6 200 exemplaires

ternes, ont pu apparaître traduisant, en définitive, la spontanéité des réponses et le caractère nécessairement complexe d'une appréciation sur un territoire.

Ainsi les réponses totalement structurées et construites sont rares, ce qui permet de penser que ces 300 à 350 appréciations correspondent à une certaine idée que nos concitoyens se font de notre territoire. Les commentaires de type institutionnel ne sont pas absents, qu'ils soient à l'échelle local, ou plus largement à propos de la décentralisation et des rapports entre les intercommunalités et les communes. Enfin la consultation révèle qu'au-delà de la préoccupation de notre projet de territoire, ce sont des questionnements plus fondamentaux qui se posent à nos concitoyens et qui infléchissent évidemment leurs réflexions et leurs suggestions. Quatre grands items permettent de regrouper les réponses et les commentaires des participants à la consultation publique.

#### 1. Un territoire, fort de ses richesses naturelles et patrimoniales, accueillant où il fait bon vivre.

La plupart des participants se retrouve pour noter qu'il fait bon vivre dans notre territoire. Le terme « calme » revient à plusieurs reprises, comme celui « d'harmonie ». La vie y est « agréable » et « paisible », « on est heureux à l'écart des fracas du monde », « c'est un des rares endroits où on peut se retrouver au calme, ou on peut éteindre son portable et souffler, où on ne manque de rien et où la vie peut encore se permettre d'être simple, suffisamment pour en apprécier tous les petits bonheurs qu'elle nous offre », la nature y est belle et les gens « sans chichis ». C'est « la campagne avec toutes les commodités à portée de voiture » peut-on relever, d'autant que le réseau routier est considéré comme de qualité.

Le territoire est plutôt bien équipé, en services et en commerces. Le positionnement géographique, et ses atouts, est mis en avant dans plusieurs réponses : à une demi-heure de Saint-Brieuc et à un peu plus d'une heure de l'Atlantique, ce qui, pour autant, n'empêche pas un regard lucide sur le déséquilibre territoriale vis-à-vis des zones littorales dont un participant nous indique que « qu'elles cannibalisent » notre territoire. Le regard vers Rennes n'est pas absent même s'il suppose que la RN 164 soit achevée. On est à la fois bien chez soi mais on souhaite, en même temps pouvoir se déplacer aisément car le sentiment d'isolement, de l'enclavement ou sous une autre forme, celui de la discrétion, peut parfois être perceptible.

Ce bien-vivre repose beaucoup sur le grand développement des activités associatives dont la richesse et la vitalité sont largement

mises en avant par la plupart des participants à la consultation. L'engagement des élus est souvent salué, même si, comme on le verra plus loin, émerge un sentiment diffus que ceux-ci perdent de plus en plus de responsabilité. Les patrimoines naturel et historique sont également très souvent cités : les lacs, les forêts, les rivières et les paysages d'une manière générale, sont mis en avant. Le patrimoine bâti, notamment religieux, est cité à plusieurs reprises. On sent émerger, de façon implicite, une sorte d'idée du territoire.

Cette idée correspond, selon plusieurs participants, à un tempérament de la population dont une des qualités principales est d'être accueillante et de refuser les discriminations. Le rejet de l'étranger est très minoritaire. La violence et l'insécurité ne sont que marginalement citées. Accueillant, le territoire est également attractif même si, sur ce point, des éléments de divergence émergent dans les réponses à la consultation. Un élément d'attractivité est souligné : l'emploi. La plupart des participants estime, en effet, que l'emploi ne manque pas. Cependant d'autres, et parfois les mêmes, soulignent que les emplois sont souvent peu qualifiés avec des salaires très modestes pouvant conduire à une certaine « misère sociale ». Le logement fait l'objet de commentaires contrastés : impossible pour certains, il est disponible à moindre coût pour d'autres.

S'il fait bon vivre, plusieurs phénomènes inquiètent les participants à la consultation. La question du modèle économique sera développée dans le point suivant mais, dès à présent, quatre éléments méritent d'être soulignés : la question des transports en commun - insuffisant -, celle de l'activité culturelle - pas assez attractive et diversifiée -, celle de l'accès aux soins médicaux - particulièrement difficile - et, enfin, très souvent souligné, le risque de la multiplication des éoliennes. Ce dernier sujet est en effet très présent. Il est évidemment possible que l'actualité locale du moment biaise un peu l'appréciation des répondants. Néanmoins, quand on les interroge sur les inquiétudes sur l'avenir, c'est cette première réponse qui surgit : il faut arrêter le développement des éoliennes.

Malgré ces points négatifs de nombreux participants estiment, sans d'ailleurs être très précis dans l'argumentation, que le territoire a un fort potentiel et qu'il est en pleine mutation. À ce stade, c'est bien la question des ressorts du développement économique qui est posée.

## **2. Quel développement économique pour le territoire Bretagne Centre ?**

Si certains estiment que le territoire connaît un certain équilibre économique, industriel et agricole. Le débat est assez marqué sur la question de l'agriculture intensive et de l'agro-industrie. Pour une part, les participants se limitent à un constat factuel sur la place de ces deux secteurs dans l'économie du territoire, reconnaissant l'apport majeur qu'ils représentent. D'autres, et c'est assez classique dans ce type de questionnaire, expriment des critiques, parfois véhémentes et suggèrent de promouvoir l'agriculture biologique et les circuits courts. Deux critiques principales sont adressées à l'agriculture qualifiée alors « d'intensive » ou de « productiviste ». La première est évidemment liée à la dégradation du biotope et des paysages. La deuxième renvoie à la concentration des terres entre quelques-uns qui serait alors source de dépeuplement.

Deux interrogations sont présentes dans les réponses. La première concerne la capacité à développer une économie des nouvelles technologies, de la recherche, à forte valeur ajoutée et créatrice d'emplois qualifiés et bien rémunérés. La deuxième est celle liée à la place du tourisme qui amène des commentaires ambivalents.

S'agissant de la nouvelle économie, elle est d'abord perçue principalement comme potentiellement davantage respectueuse de l'environnement. Son contenu et son périmètre précis ne sont pas véritablement abordés. Le tourisme, pour sa part, est assez largement cité comme un atout du territoire même si la saisonnalité de

cette activité est parfois soulignée. Cet atout repose principalement sur ses paysages naturels et les activités qui y sont liées (voies vertes, randonnées) notamment dans les secteurs de Guerlédan et de Bosméléac, mais aussi sur le patrimoine historique. Il est d'ailleurs suggéré sur ce dernier point d'amplifier la visibilité et la mise en valeur de ce patrimoine.

## **3. La question de l'égalité des territoires.**

Ce sujet est évoqué au travers de deux préoccupations qui peuvent apparaître contradictoires. La première est la nécessaire prise en compte de la ville centre, Loudéac : « Il faut que les élus prennent conscience qu'un territoire doit disposer d'une ville centre forte ». Pour autant les appréciations sur celle-ci sont nuancées, d'abord parce que pour certains, les relations avec Loudéac sont limitées.

On cite en particulier le lien avec Lamballe. Ensuite parce que certains participants soulignent qu'on y trouve des zones industrielles et commerciales partiellement en friche, que le centre ville est livré « en majorité aux bancassurances et aux agences immobilières ». La deuxième préoccupation est celle du sort des petites communes qualifiées « d'abandonnées », sans commerce actif, ni d'école. Il y a d'ailleurs une demande pour y faire revivre les petits commerces et les fêtes communales. Plus largement certains participants estiment que « la campagne est délaissée par rapport aux villes ».

## **4. Faire vivre la démocratie locale.**

Si tous les participants soulignent l'énergie des acteurs du territoire, ils s'interrogent, pour un grand nombre, sur les modalités de la vie démocratique locale. Cela recouvre deux problèmes principaux : le fonctionnement de la communauté de communes et la déliquescence progressive des prérogatives des élus communaux, vis-à-vis de l'intercommunalité, mais aussi au sein des communes nouvelles : bref c'est le caractère distendu de la relation élu/citoyen qui est évoqué.

Le fonctionnement de la communauté de communes est mis en cause, non pas tellement au cas particulier de Loudéac communauté, ni au regard de l'action de ses élus, mais d'une manière générale. L'absence d'élection directe des conseillers communautaires est signalée à plusieurs reprises en tant qu'elle conduit à un éloignement des citoyens, à la mise en place d'une sorte de « bulle administrative » qui amène, selon certains participants, à « un fonctionnement et une organisation peu lisibles, créatrice d'impôts et qui vide les petites communes de leurs moyens ».

Plusieurs participants estiment que la confiance avec les élus est entamée faute de proximité et faute d'une association suffisante de la population. La démocratie participative est évoquée mais de façon relativement résiduelle.

Autre sujet de préoccupation s'agissant de la communauté de communes, l'idée qu'il ne suffit pas de projets vitrines, comme le vélodrome, pour modifier une image qualifiée de « vieillotte » et que le marketing ne suffira pas à faire évoluer. Il manque une identité absolument nécessaire compte tenu de la grande superficie du territoire et dont la dimension culturelle ainsi que la tradition d'accueil semblent être parmi les ressorts.

## ANNEXE 2 : AVIS DU CONSEIL DE DÉVELOPPEMENT

L'article L 5211-10-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) dans son IV dispose notamment que « le conseil de développement est consulté sur l'élaboration du projet de territoire, sur les documents de prospective et de planification de ce projet... ». Au-delà de cette disposition législative, le conseil de développement de Loudéac communauté Bretagne centre, sous la houlette de son coordinateur, Serge Hamon, s'est pleinement impliqué dans le travail engagé en y apportant une contribution à la fois riche et, à bien des égards, très suggestive. À la participation active aux réflexions du groupe de travail constitué par les élus se sont ajoutés, fort utilement, des travaux internes des membres du conseil de développement, notamment dans une série d'ateliers dont les principales remarques et observations sont mis en correspondance des axes principaux du projet de territoires dans le tableau récapitulatif ci-dessous. Si une large convergence s'est naturellement établie, des approches différentes, nuancées et parfois contradictoires peuvent apparaître. Elles sont à mettre sur le compte d'un débat très légitime et nécessaire que nous devons faire vivre car il est la garantie d'une démocratie locale vivante et utile. Que tous les membres du conseil de développement en soient sincèrement remerciés.

### **AMBITION 1 : « Bretagne Centre, un territoire naturel pour entreprendre, innover et travailler »**

#### **Consolider le socle de notre économie locale**

- Relocaliser les entreprises
- Encourager les nouveaux métiers, de nouvelles formations en réponse aux évolutions des modes de vie
- (Mieux) faire connaître les métiers en tension
- Poursuivre le carrefour des métiers (en direction des collèges et lycées professionnels)

#### **Accompagner les filières d'excellence et les secteurs à fort potentiel d'innovation**

- Accompagner les porteurs de projets en privilégiant les novateurs
- Favoriser le financement des entreprises de l'ESS (ex : SCOP)

#### **Soutenir le commerce et l'artisanat dans nos communes**

- Encourager une répartition homogène des entreprises/services sur le territoire (et non uniquement dans les villes centres)
- Faire un recensement de l'artisanat d'art (réaliser un questionnaire pour connaître leurs besoins suite à la COVID-19)
- Développer les commerces éphémères

#### **Devenir une référence en tourisme vert**

- Développer des animations (culturelles) à finalité intercommunale, pour chacun des besoins de vie autour des sites touristiques et patrimoniaux
- Planifier l'exploration et la découverte du territoire à travers le prisme de l'écoresponsabilité (randonnées, villes, producteurs, artisans d'arts)
- Créer des formations de greeters pour ensuite proposer leurs services aux touristes
- Créer des associations pour le développement de la randonnée (pour créer et entretenir des chemins, faire des référencements)
- Mettre en place des œuvres d'art monumentales écoresponsables
- Renforcer le tourisme sportif via le geocaching
- Faire connaître le centre Bretagne (ex : promotion du lieu centre à St-Caradec)
- Faire un guide sur les richesses du territoire
- Développer le tourisme familial en mettant en valeur le patrimoine

#### **Favoriser une agriculture durable et de proximité**

- Remettre en place le marché (à la ferme)
- Accompagner le projet Kreiz Parzh
- Développer l'éducation au bien manger (PAT 2)
- Faciliter la création de tiers lieux comme point d'ancrage des circuits courts
- Faciliter l'accès au foncier agricole pour les porteurs de projets à finalité maraîchère
- Encourager le zéro artificialisation des terres
- Développer les circuits courts
- Inciter au développement de l'agro-écologie
- Proposer des aides pour l'implantation de jeunes agriculteurs bios
- Créer un pôle de réflexion sur la stratégie alimentaire
- Développer la vente de proximité et l'agriculture raisonnée et/ou bio

#### **Favoriser les conditions de réussite pour l'implantation, la création et la croissance des entreprises**

- Lancer un appel à manifestation de type « fabriques des territoires », visant la création de lieux de vie.
- Créer un centre de ressources (ex : pôle d'information pour les personnes extérieures / espaces coworking / plateforme d'achat en ligne équipée d'un véhicule de livraison)

### **AMBITION 2 : « Bretagne Centre, un territoire aux ressources à préserver et valoriser »**

#### **Relever le défi de l'eau**

- Passer l'eau en régie
- Recenser les ressources en eau et leur état

#### **Préserver et promouvoir la biodiversité et patrimoine naturel, vivant et bâti**

- Préserver les zones humides (maintenir les haies et bosquets)
- Sensibiliser les touristes au respect de l'environnement (avant et pendant le séjour)
- Créer une charte du touriste écoresponsable
- Créer un observatoire de la biodiversité (recenser le patrimoine vert)

- Encourager la non-pollution par des subventions
- Organiser des ateliers de sensibilisation dans les écoles

#### **Poursuivre la politique de réduction et de valorisation de nos déchets**

- Favoriser l'installation des bacs de compost
- Inciter au zéro déchet
- Participer à des manifestations engagées (semaine Européenne de la réduction des déchets / semaine du compostage)
- Mettre en place une redevance incitative

#### **Intensifier les politiques de transition énergétique**

- Viser le zéro carbone sur le volet transport
- Intégrer l'hydrogène vert et GNV dans les projets futurs de mobilités
- Favoriser l'hydrogène solaire sur les hangars agricoles et autres bâtis
- Aider les agriculteurs dans leurs projets de méthanisation
- Favoriser les projets de méthanisation collectifs et non individuels

#### **Favoriser les conditions de réussite pour l'implantation, la création et la croissance des entreprises**

- Lancer un appel à manifestation de type « fabriques des territoires », visant la création de lieux de vie.
- Créer un centre de ressources (ex : pôle d'information pour les personnes extérieures / espaces coworking / plateforme d'achat en ligne équipée d'un véhicule de livraison)

### **AMBITION 3 : « Bretagne Centre, un territoire au service du bien vivre »**

#### **Aménager les centres-bourgs et centres-villes pour renforcer l'attractivité de nos communes**

- Soutenir l'émergence de lieux de rencontre (type tiers lieux) facilitant les échanges (notamment pour les personnes vulnérables) avec une finalité d'inclusion facilitée

#### **Accompagner le parcours résidentiel des (futurs) habitants**

- Partir des ressources du territoire (bois, paille...) pour la construction à finalité écologique

#### **Maintenir et renforcer l'offre de soins**

- Lancer une réflexion professionnels et usagers sur les services mobiles de santé, notamment sur certains secteurs sous-dotés.

#### **Contribuer à l'épanouissement de nos enfants et notre jeunesse**

- Poursuivre une politique volontariste sur le volet enfance-jeunesse en ne négligeant aucune tranche d'âge et prendre en compte les effets de la crise sanitaire (post Covid) sur la santé mentale de nos jeunes (ados notamment)

#### **Accompagner le vieillissement de la population**

- Promouvoir les initiatives permettant de créer du lien social pour nos aînés (cf. aide aux structures type béguinage ou logements partagés)

#### **Encourager la diffusion et les pratiques culturelles**

- Développer la présence de dumistes dans les écoles et favoriser la mise en place d'écoles de dessin d'art (type Atelier Graal aujourd'hui désuète)

#### **Promouvoir le sport pour tous et notre identité sports-nature**

- Mutualiser les actions Sport/Santé en élargissant les publics accueillis

#### **Favoriser les conditions**

- Développer la communication et l'information sur l'existant dans le domaine des services (tous), et plus spécifiquement sur le transport
- Communiquer davantage et mieux faire connaître les propositions culturelles et sportives (nombreuses sur le territoire), inventaire des activités et recensement des attentes
- Remettre l'Éducation populaire au centre de nos préoccupations (aide aux projets innovants, repérage besoin en lecture pour les plus fragiles...)

### **AMBITION 4 : « Bretagne Centre, un territoire connecté »**

#### **Renforcer l'esprit de coopération**

##### **Animer nos politiques de planification**

- Réfléchir aux périmètres de nos zones urbanisables en lien avec la proximité de services au public

##### **Se mobiliser autour du numérique pour tous**

- Poursuivre l'accès au haut débit pour toutes nos communes et œuvrer à une couverture de qualité prenant en compte les besoins liés au télé-travail et, par là-même à l'accueil de populations extérieures susceptibles de redynamiser nos bourgs, nos écoles et nos associations...

- Lutter contre les problématiques de connexion internet

- Favoriser le recours au télétravail

##### **Faciliter les déplacements en adaptant l'offre de transport**

- Établir un diagnostic des besoins en mobilité (maison-travail certes mais aussi autres besoins selon les âges de la vie)
- Développer des pistes cyclables
- Favoriser le développement de la location de vélos (partenariat avec des loueurs de vélos, locations de vélos dans les hébergements, mise en place d'un camion réparateur).

##### **Promouvoir l'image « Bretagne Centre » au service de ses communes, de ses entreprises et de ses habitants**

- Associer la société civile à l'élaboration du site Internet de l'E.P.C.I. pour mieux communiquer sur la vie de l'intercommunalité et de ses diverses composantes
- Développer les passerelles entre territoires voisins ayant des points communs et des préoccupations voisines (cf. Kalon Breizh pour le tourisme)



**Loudéac communauté**

4/6 boulevard de la gare  
22600 LOUDÉAC

02 96 66 09 09

[contact@loudeac-communaute.bzh](mailto:contact@loudeac-communaute.bzh)

**[www.bretagnecentre.bzh](http://www.bretagnecentre.bzh)**



**Bretagne Centre**